



GROUPEMENT FRANÇAIS DES PERSONNES HANDICAPEES

PROMOUVOIR LE PARTAGE D'EXPERIENCES POSITIVES ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

Nos Membres

ADEP Association d'Entraide des Polios et Handicapés
ANPIHM Association Nationale Pour l'Intégration des Personnes Handicapées Moteurs
ADVOCACY France Association d'usagers en santé mentale, médico-sociale et sociale
AGEMO Association Gérontologique en Milieu Ouvert
AMI Association des Malades, Invalides et Handicapés
ANPEA Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles
APAH Finances Association Pour l'Aide au Handicap au sein du ministère des Finances
ATHAREP Association Travail Handicap dans la Recherche Publique
CHA Coordination Handicap Autonomie
FDFA Femmes pour le Dire Femmes pour Agir
FNSF Fédération Nationale des Sourds de France
GIHP Groupe pour l'Insertion des Personnes Handicapées Physiques
NAFSEP Nouvelle Association Française des Sclérosés en Plaques
Voir Ensemble Promotion et bien-être des personnes aveugles et mal- voyantes
Collectif des Associations locales membres du GFPH
Collectif des Membres Individuels du GFPH

Lundi 23 novembre 2009

L'emploi des personnes handicapées : Travailler plus et gagner moins.

Au terme de la 13^{ème} Semaine pour l'emploi des personnes handicapées, un constat est que rien ne change. Celles et ceux dont la disponibilité au travail est rendue plus difficile sont toujours soumis à produire plus d'efforts pour voir leur revenus brutalement remis en question. Pour les personnes handicapées qui connaissent des restrictions de capacités et qui maintiennent leur autonomie avec le soutien de modestes pensions et allocations, **travailler plus c'est gagner moins.**

Les personnes retraitées sont invitées à améliorer leurs revenus tandis que les adultes handicapés qui entreprennent sont invités concrètement à rester inactifs. Céline, handicapée moteur, heureuse d'avoir vendu deux photos lors de sa dernière exposition et des quelques centaines d'Euros qu'elle fut fière de déclarer facilement grâce au statut d'Auto Entrepreneur, voit aujourd'hui **son allocation d'invalidité coupée depuis 6 mois** et ne sait pas de quoi sera fait demain. Jean-Louis, en fauteuil roulant, après avoir créé une entreprise, **a vu** lui aussi **ses revenus subitement disparaître dans les méandres de l'administration.** Il n'avait pourtant encore rien gagné et ne doit son salut qu'au soutien d'une fonctionnaire attentionnée qui sut l'alerter et le conseiller. Il a maintenant changé de statut et trouvé la niche qui lui permet de rester actif sans craindre la remise en question d'une situation financière stabilisée depuis 25 ans, mais il est condamné à avancer masqué, à rester dans l'ombre et à utiliser les franges du système.

Après avoir interrogé le Président de la République, des Députés et des Fonctionnaires concernés^[1], et sans aucune réponse de leur part à ce jour, les membres du GFPH renouvellent leur demande pour que les opportunités de développement offertes aux personnes retraitées par le statut d'auto entrepreneur en permettant un cumul de revenus d'activités avec les pensions de retraite, soient offertes à l'identique à toutes les personnes handicapées. Quelles que soient son âge ou ses capacités, **la dignité dans l'épanouissement au travail est égale pour tous.**

Contact presse
Jean Luc SIMON, Président
06 12 92 90 53

[1] Copie des correspondances envoyées dans le dossier joint.



Membre de l'Organisation Mondiale
des Personnes Handicapées

Siège Social : 45 rue Riquet A. 664 - 75019 Paris
+33 (0)1 40 375 700
SIRET : 419 617 212 00016 - Code APE : 913